

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 21

Artikel: Un bal à la Côte : suite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voltaire, fit transporter cette précieuse boiserie historique à son château de Mézeri, dont elle orne la salle à manger.

Plusieurs étrangers de distinction s'étaient fixés à Lausanne, attirés par la présence de Voltaire et par la renommée de l'auteur de *l'Avis au peuple*, du célèbre médecin Tissot, l'un des hommes les plus populaires de l'Europe à cette époque. C'est au milieu de cette société d'élite que M^{lle} Curchod, qui devint plus tard Madame Necker, acheva de se former et brilla par ses talents et sa beauté. Ayant perdu vers ce temps son père vénéré, et restant seule avec sa mère sans fortune, elle intéressa vivement toutes les personnes qui la connaissaient. On imagina de lui faire donner des leçons sur les langues et les choses savantes qu'elle avait apprises dans le presbytère paternel. Elle donna en effet, à Lausanne, un cours des langues qu'elle savait (le latin, le grec, l'anglais), qui excita autour d'elle le plus grand enthousiasme. Ses nombreux auditeurs lui ménagèrent un jour la plus agréable surprise, en lui élevant une chaire de verdure dans le petit vallon des Eaux où, dans les beaux jours d'été, elle donnait ses leçons en plein air. Ce petit vallon, que le médecin Tissot avait mis à la mode, était alors très fréquenté; c'était la promenade préférée, le rendez-vous des gens de lettres. Le Flon n'y traînait pas, comme aujourd'hui, des eaux rendues bourbeuses et fétides par le voisinage d'usines et de fabriques; elles coulaient, limpides et pures, sous les rians ombrages du vallon.

Nos lecteurs trouveront sans doute que nous nous éloignons un peu du château de Coppet; mais notre but étant de faire connaître les personnes qui l'ont rendu célèbre, les détails que nous donnons sur celle qui, cinq ou six ans après, devait épouser M. Necker et partager avec lui l'éclat de sa brillante et vertueuse carrière, nous paraissent ici parfaitement à leur place.

Parmi les spectateurs qui se pressaient au théâtre de Mon-Repos, se trouvait un jeune Anglais exilé par son père à l'âge de 16 ans, pour le punir d'avoir embrassé la religion catholique et dans le but de l'en détourner. Placé en pension chez un pasteur de Lausanne, M. Pavillard, homme très instruit, Gibbon (c'est de lui dont il s'agit) y continua, sous sa direction, de sérieuses études et ne tarda pas à revenir au protestantisme. Durant son premier séjour à Lausanne, qui fut de cinq années, Gibbon se lança dans la société et devint éperdument amoureux de M^{lle} Curchod, qui ne partagea pas ses sentiments. L'objet de ce premier amour fut ineffaçable dans le cœur de Gibbon; il ne se consola jamais entièrement de son insuccès.

Arrivé à Lausanne en 1753, Gibbon quitta cette ville en 1758. Après quelques années passées en Angleterre et un séjour à Paris, il en fit à Lausanne un second d' onze mois (1763), avant de se rendre en Italie. Il fut alors initié à la *Société du printemps*, qui s'était formée à Lausanne après le départ de Voltaire pour Ferney, et qui était composée de quinze ou vingt jeunes demoiselles de bonne famille, toutes agréables, plusieurs jolies et deux ou trois d'une beauté parfaite. Elles s'assemblaient dans les maisons les unes des autres presque tous les jours, sans y être sous la garde d'une mère ou d'une tante. Au milieu d'une foule de

jeunes gens de toutes les nations de l'Europe, elles étaient confiées à leur seule prudence. Elles riaient, chantaient, dansaient, jouaient aux cartes et même des comédies; mais, au sein de cette gaîté insouciant, elles se respectaient elles-mêmes et étaient respectées des hommes; témoignage de l'innocente simplicité des mœurs du temps. »

(La suite au prochain numéro). L. M.

Un bal à la Côte.

II

Les chanteurs aussi se firent entendre. Le régisseur Vincent entonna d'une voix forte et mâle sa chanson favorite : *les Vingt-deux cantons*. — Auguste O., ténor, chanta le *Retour*.

Après bien des jours de souffrance
Passés loin de ceux que j'aime,
Je viens, le cœur plein d'espérance
Revoir les lieux que je pleurais.
Heureux, en chantant je chemine;
Cet air, de Pierre, je l'appris.
Voici la dernière colline,
De là, je vais voir mon pays! (*bis*)
Salut à ma chère contrée!
Salut à mes premiers beaux jours!
Salut à ma mère adorée!
Salut! salut à mes amours!

M^{me} F. P. M., sans se faire trop prier, et avec la belle voix que j'ai si souvent eu le plaisir d'entendre, chanta le *Nid* :

Ce nid, ce doux mystère,
Que vous guettez là-bas,
C'est l'espoir du printemps, c'est l'amour d'une mère,
Enfants, n'y touchez pas!

Le maréchal, père de huit ou dix enfants, célébra les douceurs du mariage, et le boulanger, qui n'en a point, répéta sa chanson de prédilection:

Y'avai onna vâ n'a fellie
Qu'avai mô n'on dai.
Y'avai onna vâ n'a fellie
Qu'avai mô, landrinette,
Qu'avai mô, mistaulère,
Qu'avai mô n'on dai.

Cependant, après deux heures passées à table, les dames, qui s'étaient rapprochées et mises à part afin de mieux pouvoir jaser, ou peut-être aussi pour pouvoir mieux s'examiner, protestèrent énergiquement contre la continuation des chants et des toasts, qui paraissaient vouloir durer jusqu'au lendemain; elle exigèrent que l'on descendît pour continuer le bal :

Menaçant de quitter le festin et la fête
S'il n'était pas fait droit à leur juste requête.

Ah! la guerre d'Amérique eût été un enfantillage à côté de cette nouvelle sécession! on frémit en songeant aux suites déplorables qui auraient pu en résulter : la paix du ménage troublée à jamais! la noire discorde, triomphante et railleuse, prenant place au foyer, les sécessionnistes (les dames) combattant pour la liberté, forcés d'admettre l'esclavage!

Heureusement il n'en fut rien, et bientôt le bal recommença plus animé que jamais.

Une seule chose troubla cette journée : un vieux grognard ayant voulu poser son tube et le remplacer par un bonnet, fut poliment prié de se conformer au règlement. Mais il se fâcha, il s'emporta, criant à la tyrannie, et prétendant que son chapeau « l'empêchait de voir le bal. »

Avant de parler de la seconde journée, qu'il me soit permis de dire un mot de ces banquets, ou soupers, ou dîners, peu importe le nom, qui réunissent autour d'une table toute une population, ou toute une société. Il m'est arrivé plus d'une fois de me rencontrer à pareilles fêtes, et toujours j'en ai remporté d'agréables souvenirs. Les cœurs s'ouvrent plus volontiers, les mains se serrent, les haines se taisent ou même disparaissent ; plus d'un ennemi se réconcilie avec son ennemi ; un esprit fraternel réunit tous les cœurs, l'amour de la patrie se développe, on se sent plus fort, plus grand, meilleur, et quand parfois l'on entonne l'hymne de notre indépendance.

« Vaudois, un nouveau jour se lève. »

ou bien :

« Il est, ami, une terre sacrée. »

les yeux se mouillent, les cœurs sont pleins.

Ne voyons donc point dans ces réunions fraternelles l'orgie organisée ; non, tant s'en faut, l'orgie ne se rencontre pas au grand jour, elle a honte d'elle-même, elle aime les ténèbres, elle se cache.

Le banquet dont nous parlons réunissait non-seulement tous les citoyens d'une localité, mais aussi leurs femmes et les amis et amies du village voisin. Or, avouons-le, ne laissons-nous pas trop souvent la femme de côté ? Si elle participe à nos travaux, si elle partage nos peines et nos douleurs, pourquoi ne prendrait-elle pas une plus grande part à nos plaisirs, à nos joies, à nos fêtes ? Elle apporterait dans ces dernières l'amabilité, la politesse, la galanterie que l'on rencontre dans toutes les sociétés où il y a des dames, et, certes, elle modérerait l'ardeur un peu trop grande que nous ressentons pour le petit blanc.

Le lendemain, les dames offrirent un excellent goûter à leurs maris qui, de plus en plus aimables, ne se firent pas prier pour recommencer le bal.

Ce jour là, on fut moins sévère que le précédent ; quelques jeunes filles furent admises au bal ; mais elles firent tant et si bien qu'elles introduisirent leurs amants en contrebande, tant y a qu'à onze heures et demie, la vieille jeunesse s'était singulièrement rajeunie.

La dernière valse jouée, la vieille jeunesse invita les jeunes gens à prendre un verre de vin ; ces derniers, qui avaient été vexés au point de ne pas vouloir tirer les boîtes, sentirent s'évanouir leur colère et burent à la santé de leurs aînés.

Ainsi fut terminé ce second jour de fête ;
Bientôt l'on entendit « bonne nuit » et « bonsoir. »
Et chacun s'empressa de délivrer sa tête
De l'affreux chapeau noir.

D.

Le règne des moutards.

Air : *A genoux devant les pochards.*

J'ai vu souvent dans un ménage
La triste guerre, et point d'accord,
Car parfois Monsieur fait tapage,
Jamais Madame n'en démord.
Mais si les enfants, petits diables,
Disent : *Je veux !..* d'un air pleurard,
Papa, maman, soyez aimables,
A genoux devant vos moutards !

On trouvait jadis au Prétoire,
Des magistrats en cheveux blancs,
Déchiffrant fort bien le grimoire
Des avocats et des clients.
Aujourd'hui, tête pommadée,
Beaux danseurs, charmants égrillards,
Président la grave assemblée,
A genoux devant les moutards !

Pauvre régent dans ton école,
De trôner tu perds les moyens,
Ne vois plus, en criant ton rôle,
Des enfants !... mais des *citoyens* !
Narguant ton grave ministère,
Bientôt tous ces jeunes bavards,
A ton pouvoir vont se soustraire,
A genoux devant tes moutards !

Vous avez cru, barbons hors d'âge,
Avoir servi le genre humain,
Le labeur fut votre partage,
Le travail durcit votre main.
Mais de cette vieille méthode
La jeunesse fuit les hasards.
Toute au plaisir, toute à la mode,
A genoux devant les moutards !

Salut à l'aimable jeunesse !
Gloire aux enfants de l'avenir !
Mais hâtez-vous, car le temps presse
Amis, hâtez-vous de jouir.
Bientôt la vieillesse chenu
Vous verra sous ses étendards,
A votre tour la tête nue,
A genoux devant les moutards !

M. H.

Les personnes qui ont assisté, il y a deux ans, aux soirées de la Société artistique se rappellent sans doute combien elles ont éprouvé de plaisir en entendant Jean Becker, le célèbre violoniste. Nous apprenons qu'il donnera, mardi prochain, un concert dans la salle du Casino.

Jean Becker étant accompagné du quatuor de Florence, le programme paraît être riche et fort varié, ce qui ne manquera pas d'attirer les amateurs de musique instrumentale. ***

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.